Document généré le 25 avr. 2024 12:29

Études internationales

Trish KELLY, *The Impact of the* WTO. *The Environment, Public Health and Sovereignty*, 2007, Cheltenham, Edward Elgar, 220 p.

Jean-François Fortin

Volume 40, numéro 2, 2009

Les relations transatlantiques dans la période de l'après-guerre froide

URI : https://id.erudit.org/iderudit/038286ar
DOI : https://doi.org/10.7202/038286ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Fortin, J.-F. (2009). Compte rendu de [Trish KELLY, *The Impact of the* WTO. *The Environment, Public Health and Sovereignty*, 2007, Cheltenham, Edward Elgar, 220 p.] *Études internationales*, *40*(2), 321–323. https://doi.org/10.7202/038286ar

Tous droits réservés © Études internationales, 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

des différends internationaux et dans l'application du droit international. En effet, si la Cour est un organe judiciaire, sa saisine ou encore le respect de ses arrêts ou de ses avis sont des actes éminemment politiques.

L'ouvrage de Georges Labrecque est, sans conteste, un livre indispensable à qui voudrait en connaître davantage sur le rôle de la CIJ dans le règlement des différends, de même que sur son analyse de l'interdiction du recours ou de la menace de recours à l'emploi de la force par les États. Certes, un problème de structure dans l'ouvrage nuit quelque peu à sa bonne compréhension. Le lecteur aura, ainsi, à « jongler » entre l'introduction et la conclusion pour pouvoir saisir la totalité du propos. Cependant, ce léger bémol ne doit pas masquer l'intérêt de cet ouvrage. D'une part, en regroupant la jurisprudence dans ce domaine particulier et en expliquant tout le déroulement de la procédure, ce livre favorise une économie de temps et de moyens. D'autre part, il a le mérite de nous rappeler que les rapports de force au niveau international ne peuvent uniquement être vus par le biais de la politique et que, malgré les failles du système, il n'est pas possible de faire l'économie d'une analyse juridique, dès lors que l'on s'intéresse à la résolution des conflits internationaux. En cela, le corpus juridique développé par la Cour internationale de justice depuis un peu plus de 60 ans est un élément fondamental.

Sara DECK

Faculté de droit
Université Laval, Québec

The Impact of the WTO. The Environment, Public Health and Sovereignty

Trish KELLY, 2007, Cheltenham, Edward Elgar, 220 p.

Depuis 1995, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a rendu des décisions dans neuf principaux différends touchant la santé et l'environnement. Il s'agit de différends dans les secteurs de l'essence, des tortues et des crevettes, des hormones, de l'amiante, des salmonidés, des pommes, des produits agricoles, des médicaments génériques et, enfin, des organismes génétiquement modifiés (OGM). Ces différends sont responsables de presque toute la controverse qui a entouré l'OMC depuis sa création. Pour les critiques de l'OMC, les décisions rendues ont démontré que cet organisme favorise le commerce au détriment des questions environnementales et de la santé. De plus, dans ce contexte l'OMC est vue comme une menace à la souveraineté des États.

Le livre se penche sur les neuf différends identifiés en consacrant à chacun d'eux un chapitre. L'objectif premier de cette monographie est d'évaluer comment l'OMC a réconcilié le commerce avec l'environnement, la santé publique et la souveraineté. Ces questions ont suscité de nombreux écrits et commentaires. L'OMC a régulièrement défrayé les manchettes des journaux et des nouvelles télévisées. Des associations et des organismes multiples ont mené une campagne vilipendant l'OMC. En effet, les groupes altermondialistes ont été très actifs dans ces neuf dossiers depuis 1995. Nous pensons en particulier à la rencontre ministérielle de Seattle en 1999. Ce livre offre une réflexion détaillée au sujet du processus d'enquête et de prise

de décision par les comités de l'OMC. Il cherche à répondre à une question générale : l'OMC favorise-t-elle le commerce aux dépens de la souveraineté nationale, de l'environnement et de la santé publique ainsi que ses détracteurs le soutiennent ? Trish Kelly, en répondant à cette question, cherche à voir si l'OMC n'est pas davantage un organisme démocratique qui accorde une voix au chapitre au sujet du libre-échange.

Chacun des différends est analysé avec minutie. Chaque dossier est placé dans son contexte national, régional et international. La lecture des dossiers mettant en cause le Canada, dont celui de l'amiante, montre à quel point un travail de fond a été fait pour bien comprendre les enjeux dans leurs contextes nationaux. Un historique de chaque conflit est fourni. Une fois ce contexte établi, l'auteure expose le conflit dans ses moindres détails et aborde la requête telle qu'elle a été formulée par le plaignant. Le processus d'enquête et de prise de décision est décrit attentivement. Le fonctionnement du processus de règlement des différends de l'OMC est expliqué avec précision pour chacun des cas. L'étude démontre que ce processus est assez flexible et qu'il permet à l'OMC et aux parties prenantes de mettre sur pied une démarche pertinente aux cas à l'étude. Évidemment, ce processus n'est pas infaillible et Kelly n'hésite pas à montrer que les panels de l'OMC ont commis des erreurs d'interprétation des dossiers ou qu'ils ont erré en droit à l'occasion. Ces comités doivent rendre des décisions dans des domaines très complexes et souvent dans des délais relativement courts. De plus, les membres de comités d'appel sont recrutés sur une base temporaire et ils doivent se consacrer à plusieurs tâches simultanément.

L'auteure se penche également sur les rapports des *Amicus curiae*. Les amis de la cour, c'est-à-dire des personnes qui sont admises à faire valoir l'intérêt public ou celui d'un groupe social important pour éclairer le tribunal, sont très utiles aux panels qui ont à rendre une décision en matière de litige commercial. Kelly constate que dans plusieurs différends les rapports des *Amicus curiae* ont été rejetés par le comité d'appel. Néanmoins, ce processus a offert aux tribunaux un moyen d'entendre le point de vue d'acteurs extérieurs. Les rapports des amis de la cour ont permis à des associations et à des groupes de pays dont l'État n'était pas concerné par le litige de faire entendre leur point de vue. Cela était particulièrement frappant dans le cas de l'amiante.

L'étude démontre, à la lumière de l'évolution des différends, que les craintes de menace à la souveraineté des États membres sont exagérées. Les décisions rendues par l'OMC permettent aux États concernés de poursuivre des objectifs environnementaux et le maintien de la santé de leur population dans la mesure où ils ne discriminent pas leurs partenaires commerciaux et réussissent à fournir des preuves scientifiques du bien-fondé de leurs réglementations. À ce sujet, l'étude que Kelly fait du rôle d'experts consultés présente un grand intérêt et touche à une facette très importante du processus de règlement des différends. L'opinion d'experts a joué fortement dans les neuf cas à l'étude. Toutefois, l'auteure note que des mesures ont été mises en place pour faire en sorte qu'il y ait plus de transparence dans la résolution des différends.

Il semble que l'OMC réussisse bien à trouver un équilibre entre l'environnement, la santé et la souveraineté

nationale. Néanmoins, Kelly souligne dans sa conclusion que les pays les plus pauvres auront besoin d'un meilleur appui pour bénéficier du plein usage du processus de règlement des différends. Elle décrit les processus d'appui aux membres qui existent actuellement au sein de l'OMC, mais elle conclut que davantage devra être fait. Une critique que nous pourrions formuler est qu'il aurait été souhaitable que l'auteure prenne davantage de recul et étudie la gouvernance de l'OMC dans son ensemble. Cet exercice aurait permis de mieux placer les tensions causées par les différends dans leur contexte global tout en soulignant davantage les défis des rapports Nord-Sud. De plus, les tensions observées pourraient être mieux situées dans le cadre du dilemme entre libéralisme et protectionnisme.

Malgré l'équilibre constaté dans cet ouvrage entre le commerce lui-même et les autres considérations, Kelly conclut en la nécessité d'une grande volonté politique au niveau national pour protéger la santé et l'environnement. Enfin, ce livre est certainement un des ouvrages les plus détaillés au sujet du rôle de l'OMC dans le règlement de différends commerciaux. Il sera certainement très utile aux chercheurs, qu'ils soient juristes, politologues ou économistes. Les praticiens du commerce et observateurs de la scène commerciale internationale y trouveront également matière à réflexion. Pour leur part, les membres des groupes de consommateurs, les associations d'affaires et les différents groupes d'intérêt pourront y puiser des informations précieuses qui nourriront les débats à venir.

Jean-François FORTIN

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), Ottawa

ÉTUDES STRATÉGIQUES ET SÉCURITÉ

UN Peacekeeping in Civil Wars

Lise Morjé HOWARD, 2008, Cambridge, Cambridge University Press, 402 p.

L'originalité de l'ouvrage de Lise M. Howard réside dans son argument phare : plus que dans l'élaboration de modes d'action bien codifiés par le haut (le Conseil de sécurité et la bureaucratie onusienne à New York), une clef essentielle du succès des opérations de paix de l'ONU résiderait, après analyse, dans la capacité d'apprentissage et d'adaptation laissée aux responsables militaires et civils sur le terrain dans les relations qu'ils entretiennent avec les acteurs locaux, ce que Howard appelle « l'apprentissage organisationnel de premier niveau ».

Négligé dans la littérature (il apparaît néanmoins en filigrane de l'ouvrage de Béatrice Pouligny, paru en 2004), ce facteur renforce selon elle les deux autres séries de facteurs, plus banals, accroissant les chances de succès de ces opérations de paix : d'une part, les spécificités du déroulement du conflit, et en particulier l'existence d'une volonté des belligérants de cesser les combats, et, d'autre part, l'existence d'une volonté politique de mettre fin au conflit de la part des membres du Conseil de sécurité. Fondé sur une méthode comparative systématique, visant à échapper en partie à la simple restitution chronologique du cours des opérations, le travail entend ainsi comprendre les succès, et non les échecs, finalement bien plus probables dans ce domaine d'action encore très expérimental. Et c'est avec discernement et méthode que l'auteure a manipulé une somme de données et d'observations, recueillies dans la littérature, mais aussi